

Rapport annuel de la Société franco-manitobaine

Du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004

Mandat de la Société franco-manitobaine

La Société franco-manitobaine (SFM), organisme porte-parole de la communauté francophone du Manitoba, veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci. De concert avec ses partenaires, elle planifie et facilite le développement global de la collectivité et en fait la promotion.



Vision de la Société franco-manitobaine

De génération en génération, la Société franco-manitobaine œuvre à sauvegarder les acquis de la collectivité, travaille avec et pour les personnes qui s'intéressent à la vie en français afin de promouvoir et normaliser le fait français au Manitoba.



Mot du président du conseil d'administration

L'année 2003-2004 a été marquée par une transition de leadership au niveau du gouvernement canadien et également par le renouvellement d'un nouveau mandat pour le gouvernement provincial. L'élection de l'honorable Paul Martin à la tête du Parti Libéral et par conséquent au poste de Premier ministre du Canada ainsi que le remaniement ministériel ont contribué au ralentissement de certains dossiers importants pour la communauté.

Les Ententes Canada-communautés, qui devaient être négociées au cours de cette année, ont été retardées par cette transition au gouvernement fédéral. Toutefois, nous avons toujours maintenu l'importance de négocier notre entente avec le nouveau gouvernement qui s'engagerait à travailler avec nous pour plusieurs années. À date, le gouvernement de monsieur Martin nous porte à croire que l'Entente signée au Manitoba répondra davantage aux besoins des organismes qui oeuvrent dans notre communauté.

Sachez que cette année de transition au gouvernement fédéral n'est pas perdue. Elle a permis qu'ensemble, nous puissions réviser, mettre à jour et peaufiner le Plan de développement global de la communauté. Ce plan de développement global est au cœur des activités d'une communauté active, dynamique et en plein développement. Partout dans la province, les organismes continuent à oeuvrer avec et au nom de la collectivité francophone du Manitoba afin de faire valoir la richesse que l'on apporte non seulement à notre province mais à l'ensemble de la population canadienne.

La reconduite du gouvernement manitobain au mois de juin 2003 nous incite à renforcer les partenariats entamés au cours des quatre dernières années. Nous comptons continuer notre travail auprès de la province pour assurer un soutien continu et à long terme pour nos communautés.

La stratégie communautaire qui vise le renforcement et l'agrandissement de l'espace francophone au Manitoba dirige les actions du conseil d'administration et du personnel de la Société franco-manitobaine. Nous avons développé un plan d'action opérationnel qui, au cours des prochaines années, touchera à l'ensemble des orientations stratégiques énoncées dans cette initiative communautaire. Il est important de travailler avec l'ensemble des intervenants de la communauté pour que nous puissions faire avancer cette stratégie qui contribuera à l'épanouissement de notre communauté à long terme.

Un grand merci à l'équipe du conseil d'administration, au personnel de la SFM et aux membres de nos organismes pour tout ce qu'ils ont accompli pendant l'année 2003-2004. L'ensemble des intervenants communautaires des quatre coins de la province contribue quotidiennement au développement et à l'épanouissement de notre communauté. Mille mercis à notre président-directeur général, Daniel Boucher, pour son savoir-faire et sa persévérance dans son travail. Bonne retraite à Mariette Régnier qui, au cours des 21 dernières années, a contribué de façon importante à la Société franco-manitobaine et à la communauté.

Bonne assemblée annuelle !

Henri Bisson,



Président du conseil d'administration de la SFM

Mot du président-directeur général

Le conseil d'administration, de même que l'équipe de la SFM, du 233-ALLÔ et du Réseau communautaire ont encore une fois connu une année très occupée. Je vous invite à lire le rapport annuel 2003-2004 qui fait non seulement le bilan des accomplissements de la SFM mais des résultats que ces accomplissements engendrent pour l'ensemble de la communauté francophone du Manitoba.

Parmi les multiples dossiers qui mèneront la SFM au cours de la prochaine année, la négociation d'une nouvelle Entente Canada-communauté sera sûrement à l'avant-plan. Le Plan de développement global révisé servira de toile de fond pour guider la négociation de notre entente. Avec nos partenaires gouvernementaux, nous continuerons à chercher des moyens innovateurs et créatifs pour le financement de nos différentes activités afin d'assurer un financement stable, adéquat et à long terme pour nos groupes.

Il sera important au cours de la prochaine année de renforcer nos organismes et institutions pour que nous puissions concentrer sur la livraison de programmes et de services pour la communauté francophone du Manitoba. Certains organismes ont plané dans l'incertitude financière au cours de la dernière année et l'absence d'ententes à long terme fait en sorte qu'il est difficile de planifier les activités nécessaires au développement et à l'épanouissement de la communauté. Il sera essentiel de travailler avec l'ensemble des intervenants dans la communauté afin de faire front commun en ce qui a trait aux besoins de la communauté et à l'importance d'une stabilité financière. Notre survie en dépend.

Notre stratégie qui vise le renforcement et l'agrandissement de l'espace francophone est toujours au cœur des actions du conseil d'administration et du personnel de la SFM. Nous sentons que la communauté est réellement embarquée dans cette nouvelle stratégie et nous sommes confiants qu'ensemble nous serons porteurs de changements à court et à long terme.

J'aimerais remercier l'ensemble de la communauté qui s'engage et qui participe quotidiennement à notre renforcement, à notre agrandissement et à notre épanouissement. Notre travail concerté est tout à fait remarquable et remarqué partout au Canada. Soyons fiers de nos accomplissements collectifs. Les francophones du Manitoba sont chefs de file dans plusieurs domaines. Je crois fermement que nous sommes à la hauteur de la tâche.

Je remercie sincèrement l'équipe de la SFM, du 233-ALLÔ et du Réseau communautaire qui travaille sans relâche et avec conviction pour notre communauté. Ce sont des personnes engagées et dévouées qui croient au mieux-être de notre communauté et qui s'adaptent rapidement aux changements.

Enfin, je remercie le conseil d'administration de la SFM et plus particulièrement son président, Henri Bisson, qui est non seulement un rassembleur mais une personne qui a une vision très positive de sa communauté. Ensemble, avec le conseil d'administration, monsieur Bisson oriente les activités de la Société franco-manitobaine. L'équipe entière de la SFM est fière de travailler avec toutes ces personnes qui s'engagent à faire évoluer et grandir la communauté francophone.

Merci et bonnes déliérations!

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Bisson', written over the text of the closing phrase.

Daniel Boucher,
Président-directeur général

Rapport annuel de la SFM

Politique-juridique

RELATIONS INTERNATIONALES

Poursuite des projets avec le Bas-Rhin

La SFM a poursuivi sa collaboration avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), la Province du Manitoba, et les autres membres de l'équipe franco-manitobaine qui s'était rendue en Alsace, au cours de l'automne 2002, dans le but d'établir de nouvelles relations culturelles et économiques avec la **région française du Bas-Rhin**. Au mois de juin 2003, la SFM a participé aux activités entourant la visite d'une délégation de la région du Bas-Rhin au Manitoba. La SFM compte demeurer impliquée dans ce dossier, qui représente une belle occasion de partenariat sur le plan international.

RELATIONS NATIONALES

La Société franco-manitobaine a poursuivi, en 2003-2004, son étroite collaboration avec divers interlocuteurs issus du **gouvernement fédéral canadien**.

Ainsi, la SFM a entretenu d'excellentes relations avec ses partenaires du **ministère du Patrimoine canadien**, qui continuent à démontrer un grand intérêt pour les dossiers de la communauté francophone du Manitoba et à faire valoir leur importance auprès des autres ministères fédéraux.

Au cours de la dernière année, une attention particulière a été portée aux dossiers de la santé, de l'immigration, des centres de services bilingues et du développement économique.



Nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne **Suite du plan d'action pour les langues officielles**

Le 13 mars 2003, le ministre des Affaires intergouvernementales du Canada, monsieur Stéphane Dion, et la ministre du Patrimoine canadien, madame Sheila Copps, dévoilaient les grandes lignes de leur plan d'action pour les langues officielles, intitulé Le prochain acte : ***un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne***.

La Société franco-manitobaine avait dès ce jour signifié sa volonté de contribuer à la mise en œuvre de ce plan d'action, plusieurs des secteurs d'activité de la communauté francophone du Manitoba étant touchés par celui-ci.

Toujours membre du **Sous-comité des langues officielles du Conseil fédéral du Manitoba**, aux côtés d'intervenants du gouvernement canadien et du gouvernement provincial, la SFM a ainsi veillé, en 2003-2004, non seulement à l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, mais à la mise

en œuvre du plan d'action pour les langues officielles.

La SFM a également participé aux **consultations ministérielles** relatives à ce plan d'action. Plusieurs ministres du gouvernement fédéral ont participé à une rencontre avec divers intervenants des communautés francophones et acadienne du Canada et la SFM s'est assurée que les besoins spécifiques des communautés soient pris en compte dans le cadre de ce plan d'action.

Le projet « recherche-action » avance...

Une initiative communautaire de « **recherche-action** », servant à identifier des actions et des activités concrètes permettant de réaliser la stratégie d'agrandissement de l'espace francophone, avait été lancée en 2002-2003.

Au cours de la dernière année, la SFM a cherché, avec l'appui de Patrimoine canadien, à définir davantage ce projet. La SFM a profité de l'occasion pour impliquer tous les partenaires de la communauté pouvant jouer un rôle dans les trois domaines stratégiques visés, soit l'exogamie, la vitalité linguistique et les ressources humaines.

Ce projet pilote de trois ans permettra d'élaborer un modèle d'intervention dont pourraient ensuite s'inspirer d'autres communautés minoritaires du Canada. Il vise la création de conditions permettant à la communauté d'assumer la responsabilité de son propre développement et de se doter des moyens d'action nécessaires (voir la section Concertation communautaire).

Forum 4-2-1 : vers l'amélioration des services publics fédéraux

La SFM a participé au **Forum 4-2-1** (4 provinces, 2 langues officielles et 1 plan d'action), organisé par le Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux à Regina les 18 et 19 novembre 2003. Le Forum concernait surtout la partie IV de la *Loi sur les langues officielles*, c'est-à-dire l'offre de services publics fédéraux dans les deux langues officielles du Canada. À la suite de ces deux journées de dialogue, d'ateliers et de présentations, des mesures favorisant l'élaboration d'un plan stratégique concernant les langues officielles au sein de la fonction publique dans l'Ouest ont été définies.

La SFM a profité de l'occasion pour souligner le succès des nouveaux Centres de services bilingues au Manitoba et l'importance de poursuivre le développement de ces centres tout en apportant des améliorations aux bureaux désignés bilingues. Elle a rappelé que les communautés francophones des quatre provinces de l'Ouest forment une équipe solide qui sait unir ses forces pour maximiser ses ressources, mais que chacune d'elle comporte des spécificités dont le plan stratégique doit tenir compte.

Le Français pour l'avenir : quatre conférences de plus

Au cours de la dernière année, la Société franco-manitobaine, par l'entremise de son président-directeur général, est demeurée impliquée dans le **Conseil national du Français pour l'avenir**.

Treize (13) conférences permettant aux élèves issus des écoles françaises et d'immersion de discuter de l'importance de la langue française au Canada ont été coordonnées à l'échelle du pays en avril 2003. Neuf (9) conférences avaient eu lieu en 2002.

Rappelons que le Français pour l'avenir a été fondé par Son Excellence John Ralston Saul, qui continue

à y siéger à titre de président honoraire. La SFM compte demeurer impliquée dans cette activité d'envergure qui nourrit directement sa stratégie *Agrandir l'espace francophone au Manitoba*.

Le Musée canadien de la personne et les francophones

À la suite de l'annonce officielle, en avril 2003, de la création du **Musée canadien des droits de la personne** à Winnipeg, la SFM a participé à plusieurs rencontres afin de s'assurer que l'histoire et la réalité actuelle des francophones du Manitoba et de l'ensemble du pays soient bien reflétées dans le musée.

Rappelons que la Société franco-manitobaine avait exprimé en décembre 2002, dans une lettre adressée au premier ministre Jean Chrétien, son appui au projet de création du Musée canadien des droits de la personne à Winnipeg. Pour la SFM, ce projet de musée non seulement se révélera le symbole international de l'attachement du Canada à la liberté et à la tolérance, mais contribuera grandement à promouvoir la communauté francophone du Manitoba.



Immigration : La SFM obtient le Certificat du mérite civique

La Société franco-manitobaine a reçu, le 15 octobre 2003, lors d'une cérémonie de citoyenneté spéciale, le **Certificat du mérite civique**, en reconnaissance de sa contribution au dossier de l'immigration au Manitoba.

En attribuant le Certificat du mérite civique à la SFM, Citoyenneté et Immigration Canada soulignait certaines initiatives qui ont donné des résultats concrets, telles que l'organisation du colloque intitulé *Passons à l'action pour l'immigration*, qui a permis d'identifier les priorités en matière d'immigration, et la mise sur pied d'un Comité de mise en œuvre entre autres chargé de créer une structure d'accueil pour les nouveaux arrivants au Centre de services bilingues de Saint-Boniface.

C'est la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada qui avait soumis la candidature de la SFM au Certificat du mérite civique au printemps 2003.

Le Comité permanent des langues officielles s'intéresse à la stratégie *Agrandir l'espace...*

Le 21 octobre 2003, la SFM a eu l'occasion de présenter sa stratégie *Agrandir l'espace francophone au Manitoba* au **Comité permanent des langues officielles** du Sénat canadien.

À la suite de la présentation de la SFM, des intervenants du secteur de l'**éducation** ont également eu la chance d'exprimer leurs priorités à ce comité. Les participants ont ensuite pu entendre les explications de quelques ministres du gouvernement provincial quant à la contribution de la Province au secteur de l'éducation.

Des ministres fédéraux se rendent au Manitoba

Le 15 janvier 2004, la SFM a eu le plaisir d'accueillir à Saint-Boniface la nouvelle **ministre du Patrimoine canadien, madame Hélène Chalifour Scherrer**, assermentée en décembre 2003. La communauté francophone du Manitoba a été la première communauté franco-canadienne à accueillir madame Chalifour Scherrer, qui avait été invitée par le député fédéral de Saint-Boniface, monsieur

Raymond Simard.

Au cours d'une table ronde rassemblant différents intervenants de la communauté, les projets prioritaires de la communauté francophone du Manitoba ont été présentés à la nouvelle ministre.

L'honorable Denis Coderre, président du Conseil privé et ministre responsable de la Francophonie, a également visité le Manitoba francophone le 27 janvier 2004. Monsieur Coderre a participé à différentes activités touchant particulièrement le secteur économique et les Métis francophones, ainsi qu'à une rencontre regroupant différents intervenants de la communauté.

Plusieurs intervenants francophones ont également été invités à une rencontre avec le **ministre des Finances, monsieur Ralph Goodale**, et le **secrétaire d'État responsable des Institutions financières, monsieur Denis Paradis**, dans le cadre de leur consultation prébudgétaire. La SFM a présidé cette rencontre qui a permis d'exprimer les priorités des francophones concernant le budget fédéral.

Le Centre canadien de la gestion invite la SFM

La SFM a participé à une table ronde organisée par le **Centre canadien de la gestion**. Ce Centre organise des sessions annuelles destinées aux hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral. La SFM a profité de l'occasion pour présenter les grands dossiers touchant la communauté et pour discuter de stratégies entourant le développement de projets avec les gouvernements.

Grandes questions pour les leaders...

La SFM a également participé à une conférence sur les « **grandes questions** » adressées aux leaders des différents ministères fédéraux. Lors d'une table ronde regroupant des médias, des membres de gouvernements municipaux et des membres de la communauté autochtone, la SFM a exposé différentes approches touchant le développement des différents secteurs de sa communauté.

Appui de Maria Chaput et de Raymond Simard

La **sénatrice Maria Chaput** a continué à jouer un rôle de premier plan dans le développement de la francophonie manitobaine et à défendre les intérêts de l'ensemble des communautés francophones et acadiennes du Canada. La SFM la remercie de son appui et demeure très sensible à son attachement à sa communauté.

La SFM a également entretenu d'excellentes relations avec le **député fédéral de Saint-Boniface, monsieur Raymond Simard**, qui appuie les dossiers de la francophonie à la Chambre des communes. Son écoute et son dynamisme sont appréciés par l'ensemble de la communauté francophone du Manitoba.

Projet avec le Commissariat aux langues officielles

À l'été 2003 s'est finalisé le projet de la SFM et du **Commissariat aux langues officielles** concernant la troisième orientation stratégique *Le choix des nouveaux arrivants* de la stratégie *Agrandir l'espace francophone au Manitoba*. Ce projet comportait deux objectifs spécifiques, soit la sensibilisation des

communautés francophones manitobaines à l'avantage de l'arrivée de nouveaux immigrants francophones et l'accueil de nouveaux arrivants au Manitoba, en particulier de francophones (voir la section Communication). La dernière activité du projet, une **réception d'accueil** entourant une **cérémonie de Citoyenneté**, a eu lieu le 31 juillet.

À la suite du grand succès de ce projet, la SFM a continué à alimenter ses relations avec le Commissariat aux langues officielles, sur les plans régional et national. De concert avec le bureau régional du Commissariat aux langues officielles, la SFM s'efforce, dans toutes ses activités, de promouvoir les bienfaits de la dualité linguistique.

FCFA et SFM : une collaboration soutenue

La Société franco-manitobaine a pleinement participé aux activités de la **Fédération canadienne des communautés francophones et acadienne (FCFA)**, afin de faire évoluer à la fois les dossiers manitobains et ceux de portée nationale. La collaboration entre la SFM et la FCFA a concerné plus particulièrement les dossiers suivants : la négociation des nouvelles **ententes Canada-communautés, l'immigration francophone** et le projet « **Vive la différence !** », qui cherche à faire connaître l'ouverture de nos communautés à de nouveaux groupes, par exemple la communauté immigrante, les francophiles et les communautés multiculturelles.

La SFM s'est aussi jointe à la FCFA et à la Société Santé en français dans les efforts qui ont été consacrés au dossier de la **santé** au cours de la dernière année sur le plan national et s'est assurée que soient pris en compte les besoins spécifiques de sa communauté.

RELATIONS INTERPROVINCIALES

Les ministres des Affaires francophones en visite

La SFM a eu l'occasion de présenter sa stratégie *Agrandir l'espace francophone* aux **ministres responsables des Affaires francophones** lors de leur rencontre annuelle, qui a eu lieu à Winnipeg les 18 et 19 septembre 2003. La SFM a profité de l'occasion pour démontrer que sa stratégie pouvait être utilisée partout au Canada et que les gouvernements provinciaux et territoriaux avaient un rôle de premier à jouer dans la promotion et la mise en œuvre de cette stratégie. La SFM a également participé à, différentes activités permettant le contact direct entre des membres de la communauté et des intervenants des différents gouvernements provinciaux et territoriaux.

Rencontre avec Benoît Pelletier

La SFM a maintenu, dans la dernière année, sa collaboration avec le **Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes du Québec**, plus particulièrement avec le **Bureau du Québec à Toronto** (antenne manitobaine du SAIC). Les francophones du Manitoba ont d'ailleurs continué à siéger à divers comités du Bureau du Québec. La SFM considère primordial de continuer à développer des relations solides et durables non seulement avec le gouvernement du Québec, mais avec la société civile québécoise en général.

Au mois de septembre 2003, la SFM a rencontré le **ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, monsieur Benoît Pelletier**, qui était au Manitoba dans le cadre de la rencontre des ministres des Affaires francophones. La SFM avait regroupé divers intervenants de la communauté afin que monsieur Pelletier ait un aperçu le plus complet possible des besoins de la communauté.

RELATIONS PROVINCIALES

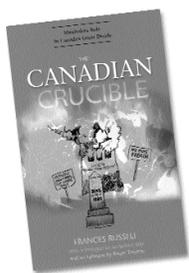
Au cours de la dernière année, la SFM a continué à entretenir des relations positives avec le **gouvernement du Manitoba** et plus particulièrement avec le **ministre responsable des Services en langue française et ministre des Finances, l'honorable Greg Selinger**. Monsieur Selinger continue à appuyer fortement la communauté francophone du Manitoba dans le cadre de ses fonctions au sein du gouvernement manitobain.

La SFM a également poursuivi son travail avec **monsieur Guy Jourdain, conseiller spécial au Secrétariat des services en langue française**, ainsi qu'avec madame Michelle Cenerini, adjointe spéciale du ministre Selinger. Dans un esprit de collaboration, nous nous efforçons de régler ensemble les difficultés qui surviennent en matière de services provinciaux en français, mais nous tentons également de trouver des façons originales de stimuler le développement de la communauté francophone sur le plan provincial.

En 2003-2004, le Secrétariat des services en langue française s'est avéré un partenaire particulièrement efficace de la **Coalition franco-manitobaine « Pour une politique de services en langue française, en matière de communication »** (voir la section Communication).

Élections provinciales

Au mois de juin 2003, des élections provinciales ont eu lieu au Manitoba et le Parti néo-démocrate de **monsieur Gary Doer** a été reconduit au pouvoir. Dans un contexte positif et constructif, la SFM continuera à défendre les intérêts des francophones auprès du nouveau gouvernement, du parti de l'opposition et de l'ensemble des députés provinciaux.



The Canadian Crucible : un bon outil de sensibilisation

Au cours de la semaine de la Francophonie, en mars 2004, la SFM a fait parvenir un exemplaire du livre de Frances Russell *The Canadian Crucible* à plusieurs élus de l'assemblée législative, ce qui incluait des ministres, le chef de l'opposition et le chef du Parti libéral. Pour la SFM, il s'agissait d'une occasion en or de rappeler l'histoire des francophones du Manitoba et de mettre en valeur la contribution actuelle et potentielle des francophones à l'épanouissement de la province.

Immigration : L'Accueil francophone est né !

Depuis décembre 2003, madame Rolande Kirouac pilote désormais les projets et les activités découlant du plan d'action élaboré par le Comité immigration de la communauté. En collaboration avec les organismes partenaires et les ministères gouvernementaux impliqués dans le dossier, celle-ci identifie les besoins des nouveaux arrivants, met en place des programmes de formation et d'orientation et

assiste les nouveaux arrivants dans leurs démarches. Son bureau, l'**Accueil francophone**, est situé dans le Centre de services bilingues de Saint-Boniface.

La SFM a continué à recevoir l'appui financier du **ministère du Travail et de l'Immigration** au cours de la dernière année. C'est d'ailleurs ce financement qui a permis la création de l'Accueil francophone. **Monsieur Gérald Clément, sous-ministre adjoint** du ministère, et son équipe consacrent de grands efforts à inclure et à promouvoir l'immigration francophone au sein de la stratégie du gouvernement provincial. Un plan concernant les années à venir a également été entamé et la SFM espère que sa mise en œuvre puisse débiter dès l'année prochaine.

La SFM a également continué à collaborer avec le **ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté du Canada** par l'entremise de **monsieur Rob Vineberg, directeur régional du ministère**, et de son équipe

Le partenariat tripartite entre le gouvernement fédéral, la province du Manitoba et la communauté francophone fonctionne bien jusqu'à ce jour et permet au dossier de l'immigration d'évoluer très rapidement

RELATIONS MUNICIPALES

La SFM a continué à entretenir d'excellentes relations avec le **maire de la Ville de Winnipeg, monsieur Glen Murray**. Winnipeg, qui s'affiche non seulement comme une ville offrant des services en français, mais une ville bilingue, est un véritable modèle sur le plan national. La communauté urbaine francophone de Winnipeg a toujours profité d'un appui exceptionnel de la part du maire Murray.

D'excellentes relations professionnelles se sont également poursuivies entre la SFM et le **conseiller municipal de Saint-Boniface, monsieur Daniel Vandal**. La SFM constate chez monsieur Vandal une grande volonté de faire évoluer rapidement les dossiers du quartier de Saint-Boniface, notamment la revitalisation du Vieux Saint-Boniface .

Les francophones consultés au sujet de la « nouvelle donne »

Au cours de la dernière année, la ville de Winnipeg s'est engagée dans un processus de consultation sur un projet intitulé « **La nouvelle donne** » (The New Deal). La SFM a été invitée à se joindre à 50 autres chefs de file communautaires pour discuter de stratégies concernant cette nouvelle façon de prélever des fonds pour améliorer les services municipaux destinés aux résidents de Winnipeg. La communauté francophone de Winnipeg est reconnue par les élus municipaux comme un groupe jouant un rôle primordial dans tous les secteurs de développement de la ville; c'est pourquoi sa participation est sollicitée dans des domaines aussi larges que celui de la « nouvelle donne ».

La SFM a également continué à appuyer l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, qui pilote plusieurs dossiers municipaux importants pour les francophones des régions rurales et de la région urbaine.

RELATIONS LOCALES

La SFM a, tout au long de l'année 2003-2004, continué à appuyer les organismes dans leurs revendications politiques et s'est impliquée dans des dossiers où son intervention semblait pertinente. La SFM continue à remplir son rôle de chef de file politique et à s'assurer que les organismes œuvrant dans la communauté soient entendus par les autorités gouvernantes.



AGA de la SFM : Cinq propositions retiennent l'attention

L'assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine, qui a eu lieu le 18 octobre 2003 à la Maison du Bourgeois, a été marquée par cinq (5) importantes propositions provenant de l'assemblée.

Hubert Gauthier, Rosemarie Péloquin, Abdoulaye Ndyae, Pascal Dubé et Martine Bordeleau ont présenté, à la fin de l'assemblée générale, leurs propositions à la SFM, concernant respectivement la **propriété** et le **conseil d'administration du Collège universitaire de Saint-Boniface**, l'**appui à la clientèle francophone éloignée**, l'**appui logistique aux immigrants**, le **secteur des communications** et l'**avenir financier du CCFM et de l'ensemble des groupes culturels**.

Appui à un projet d'école islamique

La SFM, au cours de l'été 2003, a manifesté son appui au projet de création d'une **école islamique** où seraient à la fois enseignés le français et la langue arabe. Un tel projet répond à la vision et à la politique d'agrandissement de l'espace francophone de la SFM. Tel que le mentionne la stratégie de la SFM, « une plus grande proportion de nouveaux arrivants, provenant d'autres provinces ou d'autres pays, devraient opter pour le français comme choix culturel et linguistique ». Aux yeux de la SFM, ce projet donne la chance aux nouveaux arrivants musulmans d'à la fois s'épanouir en français au sein de notre communauté, de garder la connaissance de leur langue d'origine et de voir leur culture et leur religion respectées.

Le secteur de l'éducation se mobilise pour la DSFM

La SFM a joint les partenaires du secteur de l'éducation au cours de la dernière année afin d'aider l'évolution de dossiers touchant la **Division scolaire franco-manitobaine**. Composé de la DSFM, du Collège universitaire de Saint-Boniface, de la Fédération provinciale des comités de parents, d'autres intervenants du secteur et de la SFM, le groupe veut s'assurer que les besoins de la communauté soient connus et compris des instances gouvernementales concernées et que notre système scolaire réponde davantage à ces besoins.

La SFM a par ailleurs répondu aux questions de monsieur Jean Comtois, qui étudiait le financement de la DSFM. La SFM a rappelé et fait valoir l'aspect communautaire rattaché à l'éducation en français au Manitoba.

Masse critique...

La SFM a participé à « **Masse critique** », un projet de Radio-Canada et de CBC qui concernait le développement de la communauté francophone. Plusieurs entrevues avec des membres de la communauté ont servi à dresser un portrait de la communauté francophone telle qu'elle existe aujourd'hui. Une série de capsules ont été diffusées à la radio et le tout s'est terminé par un forum public, qui a eu lieu au Centre du

millénaire et auquel ont notamment pris part des représentants de la communauté immigrante francophone, de Canadian Parents for French et de la SFM. Les débats, qui portaient sur les grandes questions touchant la francophonie, ont été radiodiffusés.



Restructuration du Festival Chantecler

La SFM a appuyé les démarches de restructuration du **Festival Chantecler** en embauchant monsieur Edmond Labossière pour étudier et suggérer un nouveau modèle de structure au comité organisateur du Festival. Créé en 2002, le Festival Chantecler compte déjà parmi les événements culturels majeurs de la communauté francophone du Manitoba. Le rapport final de monsieur Labossière sera déposé au cours de l'été 2004.

Pour une communauté en santé...

À titre de membre fondateur, la SFM a de nouveau partagé la responsabilité de la nomination des membres du conseil d'administration du **Centre de santé Saint-Boniface** avec le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Corporation catholique de la santé du Manitoba. De concert avec ses partenaires, la SFM a continué à appuyer les projets du Centre de santé et à s'intéresser à ses activités.

La SFM a organisé une réception à l'occasion de la visite au Manitoba de gestionnaires du **Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke** et de l'**Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke**. Un partenariat existe entre le Centre hospitalier et l'Hôpital général Saint-Boniface et la SFM trouvait important d'ajouter une dimension communautaire à ce partenariat déjà très positif.

Finalement, la SFM et d'autres intervenants de la communauté ont participé à une rencontre organisée par le **ministère de la Santé** du gouvernement du Canada dans le cadre de la semaine de la Francophonie. Ce fut une excellente occasion de faire valoir l'importance des services en français pour la communauté francophone du Manitoba et de créer de nouvelles relations de travail avec Santé Canada.

Communication et promotion



OUTILS PROMOTIONNELS

Franco-Manitobain.org se métamorphose !

Dans le cadre du programme « **Francommunautés virtuelles** » d'Industrie Canada, la Société franco-manitobaine a transformé **www.franco-manitobain.org** en un mégasite officiel de la communauté francophone du Manitoba.

Entièrement redessiné, le site offre du contenu culturel de qualité (histoire, arts, musique, etc.) et des services incontournables (calendrier, manchettes, offres d'emploi, etc.). Sous la supervision de la SFM, les principaux organismes et artistes de la communauté ont été invités à s'impliquer directement dans le projet à titre de partenaires.

La SFM a lancé le nouveau site officiel des francophones du Manitoba lors d'une conférence de presse qui a eu lieu le 23 juin 2003 et qui a rassemblé une cinquantaine de personnes.

La traduction anglaise des principales sections du site a été terminée en décembre 2003.

Une première mise à jour complète du site a été entamée en janvier 2004. Plusieurs éléments ont été pris en compte : rapports informatiques sur l'utilisation de toutes les sections, commentaires et suggestions de nos partenaires, nombre de visiteurs, etc. La mise à jour devrait être terminée au cours de l'été 2004.



Réorganisation du site Internet de la SFM

Le site de la Société franco-manitobaine www.sfm-mb.ca a été entièrement mis à jour en octobre 2003 et la SFM en a profité pour réorganiser en profondeur tous les onglets de sa page d'entrée, notamment la section « publications », afin d'en faciliter l'accès aux internautes.



ARTICLES PROMOTIONNELS

Différents **articles promotionnels** (drapeaux en tissu, épinglettes franco-manitobaines, autocollants, blocs-notes) font l'objet d'une distribution stratégique en collaboration avec le Réseau communautaire et le 233-ALLÔ. Une publicité invitant les francophones du Manitoba à se procurer leurs articles promotionnels a été diffusée dans tous les journaux francophones.

COMMUNICATION



Succès de la campagne « Bien parmi nous! »

La SFM et le Commissariat aux langues officielles ont uni leurs efforts, en concertation avec les autres partenaires de la communauté, pour lancer la **campagne « Bien parmi nous ! »**, qui cherchait à sensibiliser les communautés francophones manitobaines à l'avantage de l'arrivée de nouveaux immigrants francophones au Manitoba et à mieux accueillir ces nouveaux arrivants.

La SFM, le Commissariat et autres groupes partenaires ont offert en collaboration deux séries d'**ateliers de sensibilisation**, une en région urbaine (28 mai) et l'autre en région rurale (11 juin), en vue d'informer les communautés francophones (entrepreneurs, nouveaux arrivants, membres de diverses associations, jeunes, bénévoles, aînés,

etc.) des bienfaits et de la nécessité de l'immigration pour leur communauté.

À ces ateliers de sensibilisation s'est ajoutée, du 15 mai au 26 juin, une **campagne médiatique** (publicité dans les médias, production d'une affiche, chroniques dans *La Liberté* et à la radio, etc.) valorisant la réussite et la contribution des nouveaux arrivants francophones. D'« anciens » nouveaux arrivants, bien connus de la communauté, ont accepté de nous confier leur histoire de réussite et/ou d'apparaître sur nos outils promotionnels (affiche, annonce, etc.).

La SFM a par ailleurs organisé, le 31 juillet 2003, une **réception d'accueil** entourant une cérémonie de Citoyenneté. La SFM souhaitait de la sorte poser une action concrète illustrant le bon accueil réservé aux nouveaux arrivants francophones au Manitoba et exprimer publiquement l'importance des nouveaux arrivants pour la communauté francophone.

Coordination du secteur « communications »

Dans le cadre de la mise à jour du *Plan de développement global*, la SFM, en impliquant tous les intervenants communautaires concernés, a coordonné l'élaboration du plan d'action sectoriel des communications.

« Pour une meilleure politique de services en langue française... »

La SFM s'est jointe à l'Alliance des radios communautaires, l'Association de la presse francophone, *La Liberté* et Envol 91,1 FM pour former la **Coalition franco-manitobaine « Pour une politique de services en langue française, en matière de communication »**.

Au 31 mars 2004 avaient déjà eu lieu, en collaboration avec le Secrétariat des services en langue française, deux rencontres afin de sensibiliser les responsables des services en langue française de chacun des ministères de la Province aux avantages de diffuser de l'information et de la publicité dans les médias francophones.



Coup de pouce à l'Accueil francophone

La SFM a offert son appui à l'**Accueil francophone**, à compter de janvier 2004, en aidant ce nouvel organisme à trouver un nom, à développer son logo ainsi qu'à produire une brochure de renseignements pratiques destinée aux nouveaux arrivants et un plan des services en français de Saint-Boniface.

Évaluation des communications de la SFM

Un projet d'**évaluation des différentes formes de communication** de la SFM (relations publiques, image générale de la SFM, publicité et activités promotionnelles, utilisation du site www.franco-manitobain.org) a été entamé en janvier 2004. Au 31 mars 2004, le questionnaire avait été entièrement développé.

Chronique « Une communauté d'actions »



La Société franco-manitobaine a continué à publier, en 2003-2004, la chronique mensuelle « **Une communauté d'actions** », entièrement consacrée aux secteurs et aux clientèles identifiés dans le *Plan de développement global de la communauté francophone*.

Les personnes-ressources de chaque secteur et clientèle ont tour à tour fourni l'information nécessaire à la réalisation de la chronique (photos, textes, logos, etc.) et la Société franco-manitobaine s'est chargée de la rédaction des articles.

Parmi les autres activités de communication de la Société franco-manitobaine ont entre autres figuré, en mai 2003, la soumission de la candidature de Léo Robert au Prix Boréal; en octobre 2003, l'amélioration graphique des documents relatifs à notre AGA et au Prix Riel en fonction de notre image corporative; en janvier 2004, la soumission de la candidature d'Hubert Gauthier aux Prix Montfort et la publication des sessions d'information sur la « gestion du risque »; en mars 2004, une rencontre avec les agents de communication des autres provinces à Ottawa, la coordination d'une publicité conjointe dans le Winnipeg Free Press et la distribution du livre *The Canadian Crucible*.

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Les Voyageurs récidivent aux bateaux-dragons !

L'équipe francophone « **Les Voyageurs** » a de nouveau pris les rames cette année aux **courses de bateaux-dragons**, qui ont eu lieu les 15, 16 et 17 août 2003 à la Fourche.

L'équipe était composée de 24 francophones provenant entre autres de la Société franco-manitobaine (SFM), du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), du Conseil jeunesse provincial (CJP), du Réseau communautaire, du Bureau d'éducation française et de *La Liberté*.

À bord de leur immense canot de teck et arborant les couleurs de la francophonie manitobaine, les Voyageurs, au rythme du tambour de leur capitaine, René Dupuis, ont offert une excellente performance en plus d'entonner nos chansons francophones préférées !

Prix Riel 2003 : Le développement communautaire à l'honneur



Depuis 1983, la Société franco-manitobaine rend annuellement hommage à des francophones du Manitoba qui, de façon remarquable, ont contribué, surtout bénévolement, au développement de la collectivité, tout en suscitant chez les nôtres le goût de vivre en français.

Le samedi 18 octobre 2003, la Société franco-manitobaine a donc rendu honneur à sœur **Gilberte Carrière**, à **Laurent Roy** (prix posthume), à **Lynne Guertin**, ainsi qu'à **Léo** et à **Diane Robert** en leur attribuant un Prix Riel.

Tous les billets avaient été vendus d'avance, grâce notamment à une nouvelle stratégie de commandite, et le Rendez-vous était comble pour l'occasion. Près de 400 personnes se sont en effet rendues à la 21e Soirée gala du Prix Riel pour souligner la contribution remarquable de ces francophones au développement de la collectivité.

En compagnie de Madrigaïa, de son orchestre et de Donald Legal, les animateurs Francine Hébert et Pierre Tétrault ont suscité des émotions fortes en remettant, devant famille et amis, leur prix aux quatre lauréats du Prix Riel 2003 dans la catégorie « développement communautaire ».

Concours « Téléchargez vos talents ! »



Dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie et pour permettre aux artistes de se faire connaître sur le site des francophones du Manitoba, la SFM a lancé, du 5 au 21 mars 2004, le **concours « Téléchargez vos talents ! »**.

Parmi tous les participants ayant inscrit leur profil d'artiste dans les sections du site concernées (nouveau groupe, nouvelle musique et textes inédits) durant la période du concours, la SFM a effectué un tirage au sort. Le groupe La Coulée s'est mérité un bon d'achat de 500 \$ en livres et en disques francophones.

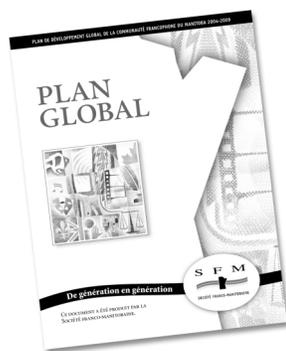
Le Bonspiel visite la ville !



Le 32e **Bonspiel annuel de la francophonie**, organisé par la Société franco-manitobaine, s'est déroulé le 28 mars 2004 à Saint-Boniface. 24 équipes ont participé à ce tournoi devenu une véritable tradition sportive dans la communauté francophone du Manitoba. Participants et spectateurs se sont réunis, après les compétitions, autour d'un repas bien mérité.

Concertation communautaire

Vers un nouveau *Plan de développement global*



L'actuelle Entente Canada-communauté francophone du Manitoba a pris fin le 31 mars 2004. Patrimoine canadien a évalué ses diverses ententes Canada-communauté et, de son côté, la SFM a également évalué l'**Entente Canada-communauté francophone du Manitoba** avec l'aide du consultant Ronald Bisson.

Afin de guider davantage les actions de la communauté et de mieux tenir compte de l'évolution de celle-ci, la SFM a entrepris la **mise à jour du Plan de développement global de la communauté**. Le *Plan de développement global 2004-2009* définira les valeurs de la communauté, sa mission à long terme, ses objectifs stratégiques et les moyens qu'elle emploiera pour les réaliser. Les organismes l'utiliseront comme guide dans la planification de leurs propres activités. Le *Plan de développement global* facilitera le renouvellement de la prochaine Entente, aidera les organismes à viser le même objectif ultime et à s'appuyer mutuellement, identifiera des actions prioritaires et permettra à la communauté de faire coïncider sa vision de l'avenir et les moyens d'y parvenir.

Le Conseil des organismes, qui inclut tous les organismes à caractère provincial, s'est réuni le **23 septembre 2003** au Centre communautaire Précieux-Sang dans le cadre d'une session de travail qui a servi de point de départ pour la mise à jour du *Plan de développement global*. Le Conseil des organismes a dressé le bilan des cinq (5) dernières années en matière de développement de la communauté et a étoffé les grandes lignes du prochain *Plan global*.

Le **15 novembre 2003**, les intervenants de tous les secteurs et de toutes les clientèles identifiés dans le *Plan global* se sont rencontrés pour valider le travail amorcé par le Conseil des organismes et préciser leur cadre de planification respectif.

À la suite de la session de travail du 15 novembre 2003, chaque secteur et chaque clientèle a élaboré et validé son **plan d'action 2004-2009** tandis que la SFM, en collaboration avec Consultation Deroche Consulting, veillait à la mise à jour des autres éléments du *Plan global*, toujours en consultation étroite avec les représentants des secteurs et clientèles.

Rappelons que la structure de concertation est composée des **neuf secteurs** et des **trois clientèles** suivants :

- Secteur communautaire
- Secteur communication
- Secteur culturel
- Secteur économie
- Secteur éducation
- Secteur patrimoine
- Secteur politique-juridique
- Secteur santé et services sociaux
- Secteur sports
- Clientèle aînée
- Clientèle féminine
- Clientèle jeunesse

En plus des secteurs, des clientèles et du Conseil des organismes, la structure de concertation communautaire est composée de la Table des représentants et des représentantes, du Comité de gestion des priorités et du Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté. Les différents mandats de ces comités sont définis dans les paragraphes suivants.

La **Table des représentants et des représentantes** permet un échange d'information entre les secteurs et les clientèles et suscite le développement d'initiatives conjointes entre les organismes dans le but d'établir des mécanismes d'appui. La Table a joué un rôle clé dans l'élaboration du nouveau *Plan global*.

Le **Comité de gestion des priorités** est un comité de travail qui fait respecter les priorités définies par les secteurs et clientèles du *Plan global*. Il fait le lien entre les besoins exprimés par les organismes, les secteurs et les groupes communautaires. Le Comité de gestion des priorités doit aussi informer le Comité conjoint de l'Entente du fruit de ses travaux et lui fournir des outils d'information et de travail.

Le **Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté** a la responsabilité d'étudier les recommandations du Comité de gestion des priorités, d'étudier les demandes de financement des organismes et de recommander au ministère du Patrimoine canadien la répartition du financement pour l'année financière en cours.

Le Conseil des organismes a mis sur pied un sous-comité de travail chargé de redéfinir son mandat. Le nouveau mandat sera adopté dans le cadre de la nouvelle Entente Canada-communauté. Le Conseil des organismes a joué un rôle clé dans la mise à jour du *Plan global*.

Le Conseil communauté en santé intensifie ses actions

Créé en février 2001, le **Conseil communauté en santé (CCS)** a poursuivi ses efforts, en 2003-2004, afin de définir les meilleurs moyens d'améliorer la livraison de services de santé en français au Manitoba.

Le CCS a obtenu un financement intérimaire de la part de la Société Santé en français, ce qui lui a permis de débiter l'évaluation et la coordination de l'ensemble des services provinciaux, ainsi que la réorganisation des services sur le plan régional. Bien que le CCS se soit incorporé en mars 2004, la SFM est chargée de la gestion de l'organisme et lui fournit des ressources humaines.

Le CCS poursuit ses démarches afin d'obtenir du financement à plus long terme et d'être reconnu par la Province comme porte-parole de la communauté francophone du Manitoba en matière de santé et de services sociaux. Dans cette perspective, l'exécutif du CCS a siégé à un comité de travail *ad hoc* composé de représentants du ministère de la Santé, du ministère du Service à la famille et du Logement (MSFL) et des Offices régionaux de la santé du Manitoba (ORSM) afin d'étoffer, entre autres, un modèle de collaboration.

Les Tables de concertation régionale du Sud-Est et du Centre du Manitoba ont embauché la firme de consultation Prairie Research Associates (PRA) Inc. dans le but d'étudier la question des services sociaux et de santé en français dans les régions du Sud-Est et du Centre. Il s'agit d'évaluer la prestation actuelle de ce type de services dans ces régions et de déterminer, au besoin, les stratégies les plus appropriées afin d'en améliorer l'accès.

La Table de concertation régionale urbaine a mandaté un comité de travail pour proposer une structure coordonnant l'offre de services de santé en français au sein de l'Office régional de la santé de Winnipeg et qui servirait de mécanisme de consultation régionale pour le CCS.

Le CCS a joué un rôle important dans l'évolution de la composante francophone du Centre d'appel provincial « Health Links-Info Santé ». Les responsabilités d'implantation, de mise en œuvre et de gestion du Centre d'appel provincial ont été confiées au Centre de santé Saint-Boniface en juin 2003.

Le CCS a soumis deux projets à la Société Santé en français dans le cadre de la première phase de son appel d'offres portant sur l'organisation des services de santé en français (*Fonds d'adaptation des soins de santé primaire - FASSP*). Les projets soumis dans le cadre du FASSP doivent chercher à accroître le nombre de personnes ayant accès à des organismes de santé primaire, promouvoir la santé et la gestion des maladies chroniques, accroître l'accès à des services essentiels 24/7, former des équipes multidisciplinaires en santé primaire et faciliter la coordination entre plusieurs services de santé. Le tout doit correspondre aux objectifs du ministère de la Santé provincial. Les projets de la phase I ont reçu une approbation du comité d'analyse chargé d'examiner les soumissions et ont été transmis à Santé Canada pour approbation finale. D'autres intentions de projets ont été soumises en février 2004 dans le cadre de la troisième phase.

En septembre 2003, le CCS a accueilli la première assemblée générale annuelle de la Société Santé en français, qui a eu lieu à Winnipeg. Rappelons que la Société Santé en français est l'organisme national regroupant les réseaux provinciaux et territoriaux de services sociaux et de santé en français et qui est chargé de l'attribution des fonds alloués par le gouvernement fédéral.

Rappelons que le Conseil communauté en santé (CCS) est un organisme francophone de planification et de consultation poursuivant les objectifs suivants :

- Élaborer et promouvoir la vision de la communauté francophone en ce qui a trait à la prestation de services sociaux et de services de soins de santé en français
- Faire en sorte que cette vision et les besoins précis de la communauté soient pris en considération par les autorités gouvernementales concernées et les organismes désignés pour offrir de tels services
- Proposer, instaurer et mettre en œuvre ou soutenir diverses stratégies afin d'assurer la prestation efficace et adéquate de tels services.

Agrandir l'espace : évolution d'un « Plan opérationnel »



Les efforts et les réflexions de la structure de concertation ont récemment porté sur une initiative de « **recherche-action** », servant à identifier des actions et des activités concrètes permettant de réaliser notre stratégie de renforcement et d'agrandissement de l'espace francophone.

La communauté francophone du Manitoba connaît ses statistiques et ses besoins. Les couples exogames, les étudiants des écoles d'immersion française et les nouveaux arrivants francophones représentent un potentiel énorme pour la communauté francophone du Manitoba. En ce qui concerne plus particulièrement les familles où l'un des parents est non francophone, le français est transmis à seulement 16 % des enfants. Or, ce type de familles (« exogames » ou « mixtes ») comptaient, en 2001, 68 % du total de nos enfants âgés de 22 ans et moins et le nombre de ces familles ne cesse d'augmenter.

Un document définissant l'initiative *Agrandir l'espace francophone au Manitoba : passons à l'action!* » a été soumis au ministère du Patrimoine canadien, afin de l'inciter à devenir partenaire de notre stratégie en coordonnant la participation des autres ministères impliqués. En collaboration avec des représentants des secteurs et des clientèles du *Plan global*, la SFM a conçu un plan opérationnel qu'elle étudie présentement avec le ministère. À l'automne 2003, le ministère du Patrimoine canadien a demandé à la SFM de traduire le plan opérationnel en plan de mise en œuvre. Avec l'aide du Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface, un plan de mise en œuvre, incluant la description d'actions détaillées, a donc été développé pour le ministère du Patrimoine canadien.

Le plan de mise en œuvre propose de mettre sur pied des équipes de travail qui élaboreront des stratégies et développeront des outils pouvant favoriser l'atteinte de notre objectif : renforcer et agrandir « l'espace » démographique, social, culturel et économique de notre province.

Une initiative communautaire d'envergure doit être définie, encadrée et coordonnée. Des ressources pour mettre en œuvre les stratégies et développer les outils de cette initiative doivent être trouvés. Nous croyons que les ministères du Patrimoine canadien, du Développement des ressources humaines du Canada et de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada pourraient être partenaires dans le développement de nos stratégies. Nous avons ainsi fait appel à l'appui du ministère du Patrimoine canadien pour la coordination de tous les partenaires. Le plus grand obstacle à l'atteinte de notre objectif est présentement le manque de ressources.

Nouvelle Coalition francophone de la petite enfance

En octobre 2003, la Société franco-manitobaine a répondu à l'invitation de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et s'est jointe au comité directeur de la **Coalition francophone de la petite enfance**. La Coalition a pour mission de développer et d'offrir une gamme complète et cohérente de programmes et de services en français répondant aux besoins des enfants francophones de 0 à 6 ans et de leur famille dans toutes les dimensions de leur développement.

Les membres de la Coalition comprennent le comité directeur (FPCP, DSFM, SFM et Enfants en santé Manitoba) et un regroupement de partenaires œuvrant dans les sept (7) champs d'intervention concernés (littératie / numéracie, éducation et sensibilisation des parents, appui aux familles exogames, formation des intervenants, vitalité linguistique et culturelle, dépistage et intervention précoces / services multidisciplinaires, recherche / études).

Les membres du comité directeur ont été choisis pour leur rôle incontournable dans le dossier de la petite enfance, ce qui assure une vue d'ensemble du dossier, en ce qui a notamment trait aux champs d'intervention et aux milieux d'intervention. D'une part, la FPCP et la DSFM sont les meneurs et coordonnateurs du dossier de la petite enfance; d'autre part, la SFM connaît les besoins globaux de la communauté francophone. De plus, le mandat de chacun de ces trois partenaires communautaires comporte une dimension de revendication. Enfants en santé Manitoba agit à titre consultatif, offrant une vue d'ensemble de la stratégie interministérielle.

La « gestion du risque » se rend au rural



La Société franco-manitobaine, en collaboration avec le Réseau communautaire, a organisé, au cours de l'hiver 2004, une série de sessions d'information sur la **gestion du risque**, destinées aux responsables d'organismes francophones de la communauté rurale. Deux grands thèmes ont été abordés, soit la responsabilité financière et la responsabilité juridique des membres d'un conseil d'administration.

Ces sessions ont connu un grand succès. 66 personnes, issues de 61 organismes francophones de la communauté rurale, y ont participé et plus de 175 exemplaires du *Guide de la gestion efficace du risque* ont été distribués. Les rencontres ont eu lieu à Notre-Dame-de-Lourdes, à Brandon, à Saint-Pierre-Jolys et à Sainte-Anne et ont touché les membres de 28 communautés francophones desservies par le Réseau communautaire. Cette initiative avait pour but de permettre à la communauté francophone rurale de se doter des outils nécessaires à la gestion saine de ses actifs.

Des sessions de travail individuelles sont prévues au cours de l'hiver 2005 dans le but de revoir le *Guide de la gestion efficace du risque* avec les organismes membres du Conseil des organismes et de les aider à développer eux-mêmes des politiques et des procédures adaptées à leurs besoins.

La Maison franco-manitobaine est réévaluée



En septembre 2003, la **Maison franco-manitobaine** a embauché la firme d'évaluateurs de biens immobiliers Hoffer Wilkinson & Associates afin d'effectuer une évaluation du bâtiment.

Le rapport soumis par la firme Hoffer Wilkinson & Associates comprend une analyse des opérations, actuelles et passées, de la propriété en fonction des normes de l'industrie, une évaluation du coût de remplacement, ainsi qu'une analyse globale de la propriété selon une approche de « comparaison directe de la valeur ».

Ces données permettront de revoir les opérations de la Maison franco-manitobaine en comparaison des normes de l'industrie et de s'assurer de l'exactitude des montants d'assurance et de taxes foncières en fonction de la nouvelle évaluation.

La valeur de remplacement du bâtiment déterminée par la firme d'évaluateurs est de 554 000 \$.

Presse-Ouest

Entre avril 2003 et mars 2004, *La Liberté* a publié 1 548 pages, dont 14 pages ou cahiers spéciaux. Ces sections spéciales ont porté sur des sujets comme la Journée du droit ou la Semaine de la petite et moyenne entreprise, ou encore sur des organismes célébrant des anniversaires, comme Francofonds et ..., *La Liberté* !

La Liberté a en effet terminé ses célébrations entourant le 90e anniversaire du journal. Elle avait profité de cet anniversaire pour accueillir en juillet l'assemblée générale annuelle de l'Association de la presse francophone, qui lui a pour l'occasion remis son prix d'excellence générale.

La Liberté a également été un commanditaire pour de nombreux organismes et événements de la communauté, appuyant dans la mesure du possible, une série de manifestations culturelles, du Cercle Molière au Festival du Voyageur en passant par Cinémental et la Ligue d'improvisation du Manitoba.

Pour une deuxième année consécutive, l'équipe de *La Liberté* a également produit le mensuel *Journal des jeunes*, qui est distribué dans de nombreuses écoles françaises et d'immersion, partout au Canada.

Enfin, *La Liberté* a poursuivi son partenariat avec la Division scolaire franco-manitobaine en ce qui concerne la publication des pages **Dans nos écoles** et la distribution gratuite du journal à plus de 3 000 familles.

Régimes d'assurance collective et de retraite : vers de nouveaux services partagés

À la suite de plusieurs demandes provenant de la communauté concernant le **partage d'un régime d'assurance collective et d'un régime de retraite**, la Société franco-manitobaine a embauché la société Vidacom inc. au printemps 2004 afin d'explorer la possibilité d'un regroupement des organismes membres du Conseil des organismes.

Les consultations effectuées par Vidacom inc. cherchaient à connaître l'intérêt de la communauté francophone pour un tel programme ainsi que les besoins spécifiques de chacun des organismes. Vingt-neuf organismes membres du Conseil des organismes ont été rencontrés. Les consultations ont permis de confirmer l'importance d'une gamme d'avantages sociaux concurrentiels, afin de maintenir et d'augmenter le taux de rétention de l'expertise développée dans la communauté.

D'autres rencontres auront lieu au cours de l'année 2004-2005 afin de poursuivre les démarches entamées auprès des organismes. Un comité de sélection sera mis sur pied, qui aura comme mandat de déterminer les critères menant à un éventuel regroupement.

Centre d'information 233-ALLÔ



Le 233-ALLÔ offre à quiconque s'intéresse à la vie en français au Manitoba un service d'information entre autres spécialisé dans les domaines de l'emploi et de la clientèle francophone de 55 ans et plus.

UNE INFORMATION RAPIDE ET COMPLÈTE

Qu'il s'agisse d'appels téléphoniques, de courriels, de visites en personne ou d'utilisateurs du calendrier communautaire, le personnel du 233-ALLÔ a répondu à plus de 6 300 demandes au cours de l'année 2003-2004.

Le 233-ALLÔ s'applique par ailleurs à développer de nouveaux moyens de communiquer les nouveautés communautaires urbaines et rurales aux divers organismes et individus intéressés, par exemple l'envoi électronique d'information et le calendrier communautaire électronique.

L'Annuaire des services en français aux familles de la DSFM !



Le 233-ALLÔ a produit, au cours de l'été 2003, la 15e édition de l'*Annuaire des services en français au Manitoba*. Réalisé pour la première fois en 1989, l'*Annuaire* est aujourd'hui distribué à plus de 4 000 exemplaires et est également disponible sur le site Internet du centre d'information 233-ALLÔ : /233allo.

Outil de promotion et de communication par excellence de la communauté francophone du Manitoba et mis à jour à tous les ans, l'*Annuaire des services en français* a offert en 2003-2004 les coordonnées de plus de 2 300 organismes ou entreprises où l'on peut obtenir un service en français.

Afin d'augmenter l'utilité de cet outil, La SFM a fourni un *Annuaire* aux familles de chaque enfant inscrit en première année dans une école de la DSFM. Trois cent cinquante-et-une (351) familles de la DSFM ont donc reçu un exemplaire de l'*Annuaire* 2004.

L'*Annuaire* 2004 incluait toujours par ailleurs la section « service aux 55+ », ainsi qu'une section présentant les services gouvernementaux (fédéral, provincial et municipal) offerts en français.

Le 233-ALLÔ a également produit la section « service aux 55+ » (destinée aux francophones de 55 ans et plus) en document détaché, afin d'en assurer une distribution plus large auprès de la clientèle intéressée.

Le 233-ALLÔ et le Festival du Voyageur renouvellent leur entente

En février 2004, le 233-ALLÔ a renouvelé son partenariat avec le **Festival du Voyageur** pour la 15e année consécutive à titre de centre d'information officiel. Le 233-ALLÔ a en effet fourni un kiosque d'information (au Centre culturel franco-manitobain et au Parc du Voyageur) et a offert un service téléphonique pour toute la durée de cette grande fête hivernale. 2500 appels ont été reçus durant la fête. 1000 clients de plus que l'an dernier ont utilisé les services du 233-ALLÔ.

Les projets de partenariats abondent...

Le 233-ALLÔ s'est inspiré de son expérience avec le Festival du Voyageur pour créer, à la fois dans le but de faire connaître ses services et d'appuyer les activités communautaires, d'autres **partenariats communautaires**, entre autres avec le Festival Chantecler, la Fête de la Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie, le Festival des Mots de la DSFM, Cinémental, desquels il est devenu le centre d'information officiel, et *La Liberté*, dont il assure désormais la gestion du calendrier communautaire.

Le calendrier communautaire devient un incontournable !



Publié dans *La Liberté*, diffusé sur les ondes d'Envol 91,1 FM et disponible sur le site officiel des francophones du Manitoba (www.francophones.mb.ca), le **calendrier communautaire**, géré exclusivement par le 233-ALLÔ, est devenu la référence par excellence en matière de planification d'activités.

568 individus ou organismes ont inscrit des activités au calendrier communautaire entre le 1er août 2003 et le 31 mars 2004. 1073 visites au calendrier électronique (www.francophones.mb.ca) avaient été enregistrées au 31 décembre 2003.

Coup de main pour l'accueil des nouveaux arrivants

Jusqu'en décembre 2003, c'est-à-dire jusqu'à l'ouverture de l'Accueil francophone (voir la section Politique-juridique), le personnel du 233-ALLÔ a rencontré plusieurs **nouveaux arrivants francophones** provenant d'autres provinces canadiennes ou d'autres pays et a également répondu à de nombreuses questions (par lettres et par courriel) posées par des individus issus de partout.

Un membre du 233-ALLÔ a par ailleurs siégé, jusqu'en décembre également, au Comité de mise en œuvre des recommandations qui ont découlé du colloque *Passons à l'action pour l'immigration*, qui a eu lieu le 15 octobre 2002 à Saint-Boniface.

DES SERVICES AUX 55 ANS ET PLUS

Rappelons que le 233-ALLÔ se spécialise entre autres dans les services offerts à la clientèle francophone de **55 ans et plus**.

Le 233-ALLÔ a continué à publier le bulletin « **Le 233-ALLÔ vous dit bonjour !** », produit trimestriellement et distribué à plus de 400 personnes et clubs d'aînés francophones, à offrir des trousseaux d'information aux membres de cette clientèle et à répondre à leurs demandes spécifiques quotidiennes.

Il a aussi participé à six **foires** d'information pour les aînés (à Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Claude, à Saint-Léon, à Saint-Jean-Baptiste, à Sainte-Anne et à Saint-Pierre-Jolys). Le 233-ALLÔ joue un rôle actif au sein du Groupe de travail concernant l'initiative en matière de santé primaire pour les aînés francophones du Manitoba. En collaboration avec la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), une mise en commun de certaines banques de données a été effectuée afin de communiquer avec le plus de francophones de 55 ans et plus possible.

Le 233-ALLÔ a par ailleurs continué, en 2003-2004, à promouvoir la **T.I.S.U.** (« Trousse d'information pour les situations d'urgence »). En partenariat avec la FAFM et le Centre de santé Saint-Boniface, le 233-ALLÔ a présenté la trousse dans plusieurs communautés rurales et urbaine afin de mieux faire connaître l'utilité de cette trousse. Le 233-ALLÔ a collaboré étroitement avec les ambulanciers, les pompiers et les médecins des régions rurales afin de distribuer efficacement cette trousse auprès des personnes de 55 ans et plus.

LE SERVICE EMPLOI SE DÉVELOPPE

Les services offerts par le 233-ALLÔ sont entre autres spécialisés dans le domaine de l'**emploi**.

Dans la période comprise entre le 1er avril 2003 et le 31 mars 2004, le 233-ALLÔ a appuyé 103 clients dans leur recherche d'emploi et 35 nouveaux employeurs à la recherche d'employés bilingues. 235 postes ont été affichés. Le 233-ALLÔ a également maintenu son partenariat avec Réseau Info Emploi ainsi que participé de nouveau au programme « Embauchez des étudiants » de Développement des ressources humaines Canada.

Le 233-ALLÔ a de plus continué sa campagne publicitaire auprès des employeurs à la recherche d'employés bilingues et auprès des personnes à la recherche d'un emploi afin de maximiser son service emploi.

Création d'un club de recherche d'emploi

En mars 2004, le 233-ALLÔ a développé et mis sur pied un **club de recherche emploi**. Une animatrice a été embauchée et huit (8) participants ont été recrutés. Les réunions du Club, réparties sur trois semaines, ont eu lieu en avril 2004.

Tout sur www.sfm-mb.ca/233allo/emploi

Le 233-ALLÔ a par ailleurs continué à offrir en 2003-2004 un service emploi sur son site Internet (**www.sfm-mb.ca/233allo/emploi**), ce qui comprend une section destinée aux employeurs anglophones à la recherche d'employés bilingues.

3^e Programme de partenariats pour l'emploi

Enfin, pour la troisième année consécutive, le 233-ALLÔ a assumé la gestion complète du **Programme de partenariats pour l'emploi** (programme PE), offert aux prestataires de l'assurance-emploi, grâce à un partenariat entre la Société franco-manitobaine et Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba. La majorité des participants se sont trouvés un emploi à la suite du programme. Le 233-ALLÔ a assuré une promotion continue de ce programme auprès des organismes francophones tout au long de l'année.

AUTRES PROJETS DU 233-ALLÔ

Agrandir l'espace : le filon des écoles d'immersion...

Le 233-ALLÔ, dans le cadre de la stratégie *Agrandir l'espace francophone*, tente tout particulièrement de faire connaître ses services et la communauté francophone auprès de la clientèle des **écoles d'immersion**.

Ainsi, le 233-ALLÔ a fait parvenir une lettre d'information qui a été envoyée aux parents dont les enfants fréquentent déjà le système d'immersion ou qui seront inscrits en maternelle l'année suivante – 640 lettres ont été envoyées.

Le 233-ALLÔ siège au comité consultatif provincial de Canadian Parents for French. Un représentant du 233-ALLÔ a participé à titre de juge au concours oratoire de Canadian Parents for French.

Le 233-ALLÔ a diffusé des publicités dans le bulletin de Canadian Parents for French, qui est publié quatre fois par année. Un article a d'ailleurs été écrit au sujet du 233-ALLÔ dans ce bulletin.

Des présentations sur les services du 233-ALLÔ ont été effectuées auprès des directeurs de 53 écoles d'immersion et auprès du personnel de 8 écoles d'immersion. Le 233-ALLÔ a par ailleurs placé une publicité dans le journal scolaire d'au moins 25 écoles d'immersion.

Enfin, le 233-ALLÔ a commencé à sensibiliser les écoles anglophones qui offrent le programme « **Basic French** » (français de base). Une présentation a été faite dans le cadre de l'AGA du Manitoba Association of Teachers of French (MATF) et des publicités ont été publiées dans le bulletin qui est destiné à tous les enseignants de français de base.

Le 233-ALLÔ vous visite...

Le personnel du 233-ALLÔ, afin d'intéresser la communauté francophone à ses services et à ceux de la Société franco-manitobaine, s'est déplacé régulièrement dans les différentes régions du Manitoba francophone et a participé à diverses **activités communautaires** (soupers paroissiaux, assemblées annuelles, réunions de comités culturels, rencontres parents-maîtres, fêtes communautaires), avec son kiosque d'information et divers articles promotionnels.

Réseau communautaire



Le mandat du **Réseau communautaire** est de favoriser le développement de chaque ville ou village francophone, selon ses besoins propres. En vue de réaliser ce mandat, le Réseau communautaire encourage la création de partenariats et appuie les mesures cherchant à promouvoir et à normaliser la langue et la culture françaises au Manitoba.

Toute une équipe !

En 2003-2004, le Réseau communautaire employait : une gestionnaire principale (poste à temps plein), une agente de développement communautaire dans la région Est (poste à temps plein), une adjointe administrative (à temps partiel), deux agents de développement communautaire dans la région Sud (postes à temps partiel), deux agents de développement communautaire dans la région Ouest (postes à temps partiel), une agente de développement communautaire dans la région Éloignée (Laurier, Sainte-Rose-du-Lac et Dauphin) et quatre coordonnatrices dans d'autres régions éloignées : Brandon, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Lazare.

Au-delà de ses activités courantes, telles que l'organisation d'ateliers, de séances de formation et de rencontres régionales, l'appui à divers comités, la représentation auprès des instances gouvernementales et le développement de partenariats, plusieurs projets d'envergure, réalisés entièrement ou en partie par le Réseau communautaire, auront marqué cette année 2003-2004.

Les projets patrimoniaux prennent de l'envergure

Le Réseau communautaire, qui représente activement le secteur communautaire à la Table des représentants et des représentantes des secteurs et clientèles identifiés dans le *Plan de développement global de la communauté francophone*, a de plus gardé (par intérim) en 2003-2004 la responsabilité du secteur « Patrimoine ». Le Réseau communautaire a mis sur pied un comité de travail pour faire avancer le projet prioritaire du secteur, c'est-à-dire l'**enregistrement des connaissances des aînés**. Trois demandes d'appui financier ont obtenu une réponse positive. En partenariat avec plusieurs groupes, entre autres le Centre du Patrimoine et le Comité culturel de Saint-Adolphe, le projet avance à grand pas.

Le Réseau communautaire a en 2003-2004 appuyé plusieurs autres **projets patrimoniaux**, entre autres ceux du Comité du livre du 125^e anniversaire de Saint-Pierre-Jolys, du Musée de Saint-Joseph, du Comité du site historique de Monseigneur-Taché (anciennement connu sous le nom de site historique de Sainte-Geneviève), du Musée de Saint-Pierre-Jolys, de la Société historique de la Fête de la Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie, du Musée des pionniers et des chanoinesses de Notre-Dame-de-Lourdes et du Comité culturel de Somerset (Musée Gabrielle-Roy). Le Réseau communautaire a également appuyé plusieurs festivals et fêtes communautaires, tels que le Festival du patrimoine Montcalm, le Festival Chantecler, la Fête de la Bastille de Saint-Claude et le Jour des Pionniers de Saint-Lazare. Le Réseau communautaire a également contribué au développement d'un calendrier célébrant le centenaire de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Richer.

« Il était une fois dans mon coin de pays... »



Fruit d'une collaboration entre la Société historique de Saint-Boniface, le Musée de Saint-Boniface et le Réseau communautaire, l'exposition itinérante « **Il était une fois dans mon coin de pays...** », mettant en valeur les collections du patrimoine documentaire de la SHSB, notamment des fonds documentant la vie culturelle, sociale, économique et politique des Franco-Manitobains et des Métis, a été inaugurée le 6 novembre 2002 et s'est ensuite déplacée dans différentes communautés rurales des régions Sud et Est. Ce projet prendra fin au cours de l'été 2004, après avoir visité une vingtaine de communautés rurales.

L'exposition donnait un aperçu des collections et des services de la SHSB. Sur sept panneaux mobiles, on pouvait apprécier une sélection de photographies, de lettres, de cartes, de livres, etc., se trouvant normalement au Centre du Patrimoine, géré par la SHSB. Ces documents étaient regroupés sous certains des thèmes importants à l'évolution des communautés francophones et métisses, tels que la fondation du Manitoba, la colonisation, l'éducation et la culture.

Les jeunes et les camps : la tradition se poursuit



Le Réseau communautaire a coordonné, pendant l'été 2003, l'organisation de **camps d'été** locaux, régionaux, ainsi qu'un camp provincial, dans 11 communautés manitobaines, incluant pour la première fois Le Pas. Les camps se sont déroulés sur une quarantaine de jours et ont impliqué au-delà de cent jeunes de 6 à 12 ans.

363 379 \$ en subventions !

Le Réseau communautaire, qui est notamment chargé de la recherche de **subventions** pour l'accomplissement de projets au sein des communautés rurales du Manitoba français, a réussi à recueillir 363 379 \$ en 2003-2004 afin de venir en aide à plusieurs organismes.

Le Réseau rembarque dans le bateau-dragon !



À bord d'un immense canot fait de teck et pesant environ 1500 livres, au rythme d'un tambour endiablé et en entonnant les bonnes vieilles chansons canadiennes-françaises, l'équipe des « Voyageurs » a de nouveau participé aux **courses de bateaux-dragons**, les 15, 16 et 17 août 2003 à la Fourche. Plusieurs des 24 membres de l'équipe étaient issus du **Réseau communautaire**. Arborant les couleurs du drapeau franco-manitobain et sous un soleil éclatant, l'équipe francophone débordait de dynamisme !

Le secteur de la santé déborde de projets

Le Réseau a de nouveau appuyé en 2003-2004 divers groupes du **secteur de la santé**, tels que le Comité de santé Montcalm, le Comité récréatif de Saint-Joseph, le Comité pour la mise sur pied d'une résidence pour personnes handicapées dans la région de Montcalm, la résidence des aînés (le Paradis des pionniers) de Saint-Jean-Baptiste, le Comité de santé de Saint-Laurent, le Coin de santé de Saint-Georges (bientôt mis sur pied), les comités de Communauté en santé de Saint-Claude et de Notre-Dame-de-Lourdes et les Tables de concertation en santé (région Est et région du Centre). La mise sur pied

de trois centres de santé communautaire dans la région du Centre ainsi que la mise sur pied d'une équipe ambulante de professionnels de la santé faisaient partie, en 2003-2004, des projets majeurs relatifs à la santé.

La radio s'intéresse au rural !

En partenariat avec CKSB (la radio de Radio-Canada), le Réseau communautaire a assuré la coordination de l'émission « **Voxpop** » dans les quatre régions rurales de la communauté francophone du Manitoba.

Le Réseau communautaire a également appuyé la coordination des « Capsules communautaires », en partenariat avec Envol 91,1 FM.

Grâce à cette forme de partenariat, les cotes d'écoute de la radio francophone augmentent et les communautés rurales obtiennent une meilleure visibilité... Tous y gagnent !

La région Éloignée

À Saint-Georges et à Saint-Lazare ont eu lieu plusieurs tournées culturelles. La Fête du bon vieux temps à Sainte-Rose-du-Lac a comme toujours connu beaucoup de succès, avec la participation des gens de Dauphin et de Laurier. Le Réseau communautaire a également continué d'appuyer les activités sociales du Comité culturel Franc-Ouest de Brandon et a coordonné plusieurs activités relatives au centenaire de Saint-Georges. La coordonnatrice de Saint-Laurent a été impliquée dans l'acquisition d'Internet haute vitesse ainsi que dans la promotion du Festival Manipogo et des Jours Métis. Enfin, les coordonnatrices du Réseau communautaire ont assuré la gestion des camps d'été de jour pour les jeunes.

La région Sud

Les agents de la région Sud se sont remarquablement impliqués dans les projets du Comité de Communauté en santé de Montcalm et dans divers projets patrimoniaux (notamment à Saint-Joseph). Sur le plan culturel, le Réseau communautaire a grandement contribué à la recherche de financement pour le Festival Chantecler – le premier rendez-vous musical en importance au Manitoba français. En partenariat avec la directrice de Sports et Loisirs de Saint-Pierre-Jolys, plusieurs projets dédiés à la jeunesse ont aussi été développés.

La région Ouest

Encore cette année, beaucoup de projets relatifs à la santé, au patrimoine, au tourisme et à l'économie ont fleuri dans la région Ouest. Les ateliers intitulés « Réunions efficaces » ont encore connu un grand succès. Les projets de complexes résidentiels pour les francophones de 55 ans et plus à Saint-Claude, à Notre-Dame-de-Lourdes et à Saint-Léon ont bien avancé. Deux unités additionnelles ont été construites à Saint-Claude à l'automne 2003 et un complexe de quatre unités a été construit à Lourdes en décembre 2003. Par ailleurs, le sentier communautaire de Notre-Dame-de-Lourdes a été ouvert à l'automne 2003.

La région Est

La région Est a bourdonné d'activités dans les secteurs du patrimoine et de la jeunesse. Le Réseau communautaire a également coordonné le développement d'un calendrier célébrant le centenaire de la paroisse de l'Enfant-Jésus de Richer et a appuyé la création du Comité du site historique de Monseigneur-Taché. Le Réseau communautaire a de nouveau appuyé les partenariats d'« apprentissage communautaire » dans les communautés de La Broquerie, de Saint-Norbert et de Saint-Jean-Baptiste.

Rapport financier

Société franco-manitobaine

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

| | Fonds d'administration et de programmes \$ | Fonds de capital \$ | 2004 \$ | 2003 \$ |
|--|---|---------------------------|------------------|------------------|
| Revenus | | | | |
| Bénévoles Canada | 30 917 | - | 30 917 | - |
| Commissariat aux langues officielles | 20 000 | - | 20 000 | - |
| Développement des ressources humaines Canada | 1 620 | - | 1 620 | 1 287 |
| Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle du Manitoba | 152 519 | - | 152 519 | 150 679 |
| FCFAC | - | - | - | 30 000 |
| Immigration Canada | 80 903 | - | 80 903 | - |
| Industrie Canada | 23 200 | - | 23 200 | 24 400 |
| Intérêts et dons | - | 25 350 | 25 350 | 19 028 |
| Patrimoine canadien | | | | |
| Subvention de base | 610 000 | - | 610 000 | 610 000 |
| Autres projets | 377 538 | - | 377 538 | 346 370 |
| Secrétariat et divers | 81 670 | - | 81 670 | 50 202 |
| Société Santé en français | 156 907 | - | 156 907 | 70 661 |
| Travail et Immigration Manitoba | 37 798 | - | 37 798 | 19 988 |
| | 1 573 072 | 25 350 | 1 598 422 | 1 322 615 |
| Dépenses | | | | |
| Développement rural franco-manitobain (voir cédule) | 291 996 | - | 291 996 | 260 236 |
| Communautaire (233-ALLÔ) (voir cédule) | 350 884 | - | 350 884 | 252 703 |
| Politique-juridique (voir cédule) | 638 528 | - | 638 528 | 530 191 |
| Promotion et communication (voir cédule) | 182 973 | - | 182 973 | 181 528 |
| Partenariats pour l'emploi | 34 622 | - | 34 622 | 32 782 |
| Franco-Manitobain GLOB@L | 32 625 | - | 32 625 | 24 400 |
| Transfert au Fonds SFM | 25 800 | - | 25 800 | - |
| | 1 557 428 | - | 1 557 428 | 1 281 840 |
| Excédent des revenus | 15 644 | 25 350 | 40 994 | 40 775 |
| Soldes de fonds, au début de l'exercice | 74 531 | 663 412 | 737 943 | 697 168 |
| Soldes de fonds, à la fin de l'exercice | 90 175 | 688 762 | 778 937 | 737 943 |

Conseil d'administration et personnel

Membres du conseil d'administration

Henri Bisson- Président du conseil d'administration
Coordonnateur – Partenariat Éducation - Finance - Santé

Paul Léveillé- Vice-président
Administrateur – Le Cercle Molière

Réal Déquier- Secrétaire – trésorier
Spécialiste de l'information – Centre de services bilingues – région Rivière-Rouge

Marina Caillier- Conseillère – région Ouest
Monitrice de langue – École Noël-Ritchot

Michèle Lagimodière-Gagnon- Conseillère – région Est
Enseignante – Collège Lorette Collegiate

Nicole Lavergne- Conseillère – région Sud
Entrepreneure – Assurances Lavergne

Mona Lemoine - Conseillère – région Urbaine
Architecte – Gaboury Préfontaine Perry

Tanya Lemoine - Conseillère – région Rurale ou Urbaine
Enseignante – École Crane

Personnel de la Société franco-manitobaine



Diane Bazin - Gestionnaire, développement communautaire

Joelle Boisvert - Coordinatrice de projets

Daniel Boucher - Président-directeur général

Hamet Dieng - Préposé aux opérations financières

Joanne Dupuis - Secrétaire administrative et service à la clientèle

Natalie Gagné - Gestionnaire, programmes administratifs

Elaine Labossière - Préposée au service emploi

Janis Locas - Agente de communication

Gaëtanne Morais - Gestionnaire, opérations financières

Monique Murphy - Adjointe administrative et secrétaire de direction

Mariette Régnier - Coordinatrice des activités

Daniel St Vincent - Coordinateur de projets

Personnel du Réseau communautaire



Diane Bazin, Gestionnaire, développement communautaire

Agents de développement communautaire

Yvette Gaultier, agente, région Ouest

Maurice Hince, agent, région Ouest

Mariette Kirouac, agente, région Est

Rosemarie Péloquin, agente, régions éloignées

Philippe Sabourin, agent, région Sud

Coordonnatrices

Yvonne Day - Brandon

Cheryl Smith - Saint-Laurent

Lorraine Tremblay - Saint-Lazare

Élise Zolinski - Saint-Georges